



*COmité de DÉfense et de développement du **RAIL** de la région de Montluçon et du Val de Cher*
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon le 25 juin 2019,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CODÉRAIL participera vendredi 28 juin 2019 au rassemblement initié par le Comité de Vigilance Ferroviaire de l'Allier devant le Conseil régional Auvergne Rhône Alpes à Lyon.

On ne nous fera pas croire que les fermetures des guichets des gares par la SNCF, celles effectives comme celles programmées sont effectuées en catimini sans en référer à l'Autorité Organisatrice qu'est la Région. Quand bien même la convention TER entre SNCF et AURA laisserait à l'opérateur (la SNCF) la maîtrise de l'organisation des dessertes, les Régions ne peuvent ignorer les moyens de distribution des billets d'autant qu'elles mettent en place leur propre tarification !

Alors, un moratoire serait demandé par la Région et le directeur TER conviendrait d'une rencontre avec son Président (de Région) ? Parce qu'ils ne se seraient pas vus depuis longtemps ?

Messieurs, de grâce ! Cessez cette partie de poker-menteur et cessez de prendre les usagers et leurs associations pour des imbéciles !

Vous savez comme nous, même mieux que nous, que ces mesures découlent directement de la réforme SNCF (par ailleurs approuvée par une confortable majorité de parlementaires ainsi que des Régions) qui impose la réalisation d'importants gains de productivité en contrepartie d'une éventuelle reprise partielle de la dette du système ferroviaire (60 Milliards d'€) et qui viendront alléger la contribution annuelle régionale !

Mais nous pensons que la casse du Service Public ferroviaire n'est pas terminée, loin s'en faut, malgré des dégâts considérables déjà subis notamment dans le bassin de Montluçon.

- Motus et bouche cousue sur le devenir des lignes de desserte fine (7 à 9) qui font l'objet du prochain Rapport PHILIZOT après un Tour de France des Régions et d'après discussions (?) sous l'égide des préfets. Là, un moratoire serait le bienvenu, mais surtout un débat avec les populations !
- Malgré l'annonce de longs travaux entre Bourges et Montluçon (pour lesquels la ligne sera totalement fermée du 21 octobre au 13 décembre 2019) la pérennité de la ligne ne serait pas assurée au-delà de 2025 faute de concours de l'ÉTAT ! Et on ne parle toujours pas de modernisation !
- La future Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), en débat à l'Assemblée Nationale donne possibilité aux intercommunalités de reprendre à leur compte, si elles le souhaitent, les petites lignes desservant leur territoire. Là, on demande à voir : Pour faire quoi et avec quels moyens ?
- Une desserte Bordeaux-Lyon serait à l'étude avec un seul changement à RIOM, oubliant l'existence de la ligne directe par Gannat et Saint Germain des Fossés qui elle, réduit le trajet d'environ 1 heure !

Au mépris du légendaire et efficace effet réseau, on organise une importante fragmentation du réseau ferroviaire qui va, de fait, conduire à son inévitable réduction.

Seule l'implication des populations peut entraver la casse du Service Public ferroviaire pourtant à même de répondre aux défis énergétiques et environnementaux.

Le CODÉRAIL

Contact presse : Daniel COFFIN – 06.87.43.32.88